

La diplomatie économique du Maroc en Afrique : Entre coopération Sud-Sud et stratégie d'influence régionale

Morocco's Economic Diplomacy in Africa: Between South–South Cooperation and a Regional Influence Strategy.

Auteur 1 : EL BITTIOUI Khaoula.

EL BITTIOUI Khaoula , (PHD)

Université Mohammed-V de Rabat, FSJES-Agdal , Laboratoire de recherche en droit privé (LDP-Français)

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL BITTIOUI Khaoula (2026). « La diplomatie économique du Maroc en Afrique : Entre coopération Sud-Sud et stratégie d'influence régionale », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 3170– 3188.



DOI : 10.5281/zenodo.21235779

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Depuis le début des années 2000, le Maroc a considérablement renforcé sa présence économique et diplomatique sur le continent africain. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie globale visant à consolider les relations de coopération Sud-Sud tout en renforçant le positionnement géopolitique du Royaume au sein de son environnement régional. L'objectif de cette recherche est d'analyser la diplomatie économique marocaine comme instrument de projection d'influence en Afrique., l'étude examine les mécanismes par lesquels les investissements, les partenariats économiques, les accords de coopération et l'action des entreprises marocaines contribuent à l'affirmation du Maroc sur la scène africaine. La méthodologie adoptée repose sur une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire des politiques publiques, des rapports institutionnels et de la littérature scientifique récente. Les résultats montrent que la diplomatie économique constitue un levier central de la politique étrangère marocaine. Elle permet simultanément de promouvoir le développement économique, de renforcer les liens politiques avec les États africains et d'accroître l'influence régionale du Royaume. Toutefois, cette stratégie demeure confrontée à plusieurs défis liés à la concurrence internationale, aux contraintes économiques et aux mutations géopolitiques du continent.

Mots-clés :

Diplomatie économique ; Maroc ; Afrique ; Coopération Sud-Sud ; Soft Power ; Relations internationales.

Abstract :

Economic Diplomacy of Morocco in Africa: Between South-South Cooperation and Regional Influence Strategy

Since the early 2000s, Morocco has significantly strengthened its economic and diplomatic presence across Africa. This orientation is part of a broader strategy aimed at consolidating South-South cooperation while enhancing the Kingdom's geopolitical position within its regional environment. This paper analyzes Moroccan economic diplomacy as an instrument of regional influence. Drawing on the theoretical frameworks of soft power and complex interdependence, the study examines how investments, economic partnerships, cooperation agreements and the activities of Moroccan companies contribute to Morocco's growing influence in Africa. Using a qualitative methodology based on documentary analysis, the findings reveal that economic diplomacy has become a central pillar of Moroccan foreign policy. It simultaneously promotes economic development, strengthens political ties with African states and enhances Morocco's regional influence. However, this strategy faces challenges related to international competition, economic constraints and evolving geopolitical dynamics across the continent.

Keywords:

Economic Diplomacy; Morocco; Africa; South-South Cooperation; Soft Power; International Relations.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte général

Le XXI^e siècle marque un tournant majeur dans la reconfiguration des relations internationales, caractérisé par l'émergence de nouvelles puissances régionales au sein des Suds globaux. Dans cette dynamique, la diplomatie économique s'est imposée comme un levier stratégique indispensable pour les États désireux de projeter leur influence et de sécuriser leurs intérêts de croissance. Le Royaume du Maroc offre une illustration particulièrement fine de cette tendance. Depuis le début des années 2000, et de manière accélérée depuis son retour au sein de l'Union Africaine en 2017, Rabat a opéré un pivot géopolitique et économique résolu vers son continent d'appartenance.

Cette projection continentale marocaine ne se limite pas à des accords de chancellerie conventionnels ; elle s'articule autour d'un co-développement et de partenariat "gagnant-gagnant". En érigeant la coopération Sud-Sud en doctrine cardinale de sa politique étrangère, le Maroc se positionne non pas comme un donneur de leçons, mais comme un partenaire solidaire, désireux de partager son expertise dans des secteurs clés tels que la finance, l'agriculture, les télécommunications ou encore les énergies renouvelables. L'implantation massive de fleurons nationaux (banques, entreprises de BTP, groupes miniers) en Afrique de l'Ouest et centrale témoigne de cette synergie entre impératifs économiques privés et ambitions étatiques.

Cependant, derrière le prisme de la solidarité africaine se dessine une Realpolitik subtile. La diplomatie économique du Royaume sert également des objectifs de puissance et de soft power. Elle vise à consolider le leadership régional du pays face à des rivaux historiques, à diversifier ses alliances et à sécuriser des appuis politiques décisifs sur la scène continentale, notamment concernant la question du Sahara occidental. Dès lors, la posture marocaine oscille constamment entre la coopération, l'intégration régionale et le pragmatisme d'une stratégie de puissance.

Dans cette perspective, la présente recherche a pour objectif d'analyser la diplomatie économique marocaine en Afrique afin de déterminer dans quelle mesure elle constitue simultanément un mécanisme de coopération Sud-Sud et un levier stratégique de renforcement de l'influence régionale du Royaume. L'étude repose sur une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire de la littérature scientifique, des rapports institutionnels et des données relatives aux relations économiques entre le Maroc et les États africains.

Pour répondre à cette problématique, l'article est structuré en trois parties principales. La première présente le cadre théorique et conceptuel de la recherche ainsi que les fondements de la diplomatie économique marocaine. La deuxième analyse les principaux instruments mobilisés par le Maroc dans sa stratégie africaine, notamment les investissements, les accords de coopération et l'internationalisation des entreprises marocaines. Enfin, la troisième partie examine les enjeux, les limites et les paradoxes de cette diplomatie économique, en mettant en lumière la tension entre coopération Sud-Sud et stratégie d'influence régionale.

1.2. Problématique

Pour appréhender la portée de cette dynamique, il convient d'en clarifier les contours juridiques. La diplomatie économique se définit ici comme le déploiement d'instruments de droit conventionnel au service des intérêts nationaux. Elle s'inscrit formellement dans le cadre normatif de la coopération Sud-Sud, un modèle de relations interétatiques fondé sur le principe de l'égalité souveraine et du bénéfice mutuel. Cette pratique sert une stratégie d'influence régionale qui, loin d'être un simple concept politique, désigne l'aptitude du Royaume à orienter l'architecture normative continentale (notamment au sein de l'Union Africaine) sans recours à la contrainte. La diplomatie économique du Maroc en Afrique se trouve confrontée à la nécessité de concilier les exigences d'une coopération Sud-Sud solidaire avec les ambitions d'une stratégie d'influence et de leadership régional.

1.3. Question de recherche

Dans quelle mesure la diplomatie économique du Maroc en Afrique parvient-elle à concilier les impératifs d'une coopération Sud-Sud solidaire avec les ambitions d'une stratégie d'influence et de leadership régional ?

1.4. Hypothèse de recherche

La diplomatie économique du Maroc en Afrique dépasse le seul objectif de coopération Sud-Sud et constitue un instrument stratégique de renforcement de son influence régionale, à travers la mobilisation des investissements, des partenariats économiques et des réseaux institutionnels africains.

1.5. Objectifs de l'étude

1.5.1. Objectif général

Cette étude vise à analyser la diplomatie économique du Maroc en Afrique afin de déterminer dans quelle mesure elle constitue simultanément un instrument de coopération Sud-Sud et un levier stratégique de renforcement de l'influence régionale du Royaume sur le continent africain.

1.5.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les principaux instruments de la diplomatie économique marocaine en Afrique (investissements, accords de coopération, partenariats économiques, action des entreprises marocaines)
- Examiner la contribution de ces instruments à la promotion de la coopération Sud-Sud et au développement des relations économiques entre le Maroc et les États africains
- Évaluer l'impact de la diplomatie économique sur le positionnement géopolitique et l'influence régionale du Maroc en Afrique
- Analyser les mécanismes par lesquels la diplomatie économique participe à la construction du soft power marocain sur le continent
- Mettre en évidence les limites et les défis auxquels la stratégie africaine du Maroc est confrontée dans un contexte de concurrence internationale croissante

2. Cadre théorique et modèle de recherche

2.1. Le Soft Power et la théorie de l'interdépendance complexe comme cadre d'analyse de la diplomatie économique

Cette recherche s'appuie principalement sur la théorie du Soft Power de Joseph Nye et la théorie de l'interdépendance complexe développée par Robert Keohane et Joseph Nye.

2.2. De la coopération Sud-Sud à l'influence régionale : proposition d'un modèle théorique

Le modèle théorique proposé repose sur l'idée que la coopération Sud-Sud constitue à la fois un objectif affiché et un mécanisme de projection d'influence régionale.

Figure N°1 : Modèle théorique de la recherche

Diplomatie économique marocaine



Coopération Sud-Sud



Renforcement du Soft Power



Influence régionale du Maroc en Afrique

Source : Élaboration personnelle à partir de Nye (2004) et Keohane & Nye (2012)

3. Le Maroc : un hub régional dans le continent africain

Le Maroc se positionne comme un hub régional capable de soutenir le développement technologique du continent africain, grâce à ses atouts structurels et à ses choix stratégiques en matière d'énergie et d'infrastructures numériques. En tant qu'acteur clé du développement numérique, le Royaume vise à jouer un rôle central dans la transformation digitale de l'Afrique, en contribuant à l'établissement d'un écosystème technologique compétitif, inclusif et souverain. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte continental de transformation profonde, où l'Afrique évolue progressivement d'un statut de consommatrice de technologies à celui d'un acteur essentiel de leur développement. Cette évolution, ouvre de nouvelles opportunités pour le continent, particulièrement dans les secteurs de l'industrie, de la finance et de l'agriculture, ce qui souligne l'importance de tirer parti d'une jeunesse qualifiée et d'écosystèmes en développement pour attirer les investissements et encourager l'innovation.

Dans ce cadre, le Maroc bénéficie d'avantages compétitifs notables, notamment un mix énergétique durable, avec près de 45 % de sa capacité installée provenant des énergies renouvelables et une ambition forte dans le développement de l'hydrogène vert. En outre, une qualité des infrastructures télécoms du pays, sa connectivité internationale et sa position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique. Conscient des défis liés à la cybersécurité, à l'éthique et au développement des compétences, le Maroc salue les initiatives d'acteurs nationaux, comme l'entreprise marocaine ABA Technology, qui a lancé une plateforme d'intelligence artificielle développée localement, illustrant ainsi le potentiel d'innovation du continent.

A ajouter aussi, que le succès de GITEX Africa confirme le positionnement du Maroc en tant que hub régional de l'innovation et plateforme de connexion entre l'Afrique et le reste du monde. Ce succès se traduit aussi par la forte croissance observée lors des trois dernières éditions, marquée par une augmentation de plus de 60 % du nombre de visiteurs et d'exposants, un quasi-doublement des startups et une hausse significative du nombre d'investisseurs.

le Maroc a engagé sa transformation numérique dès la fin des années 1990 à travers une série de stratégies visant à intégrer le digital au cœur des mutations économiques et sociales, en accord avec les Hautes Orientations Royales qui encouragent une culture axée sur les résultats, basée sur les données et les technologies modernes. les ambitions du Maroc vont au-delà de l'accompagnement de la transformation numérique, visant à créer de la valeur et à renforcer les investissements, les partenariats et la coopération Sud-Sud, dans le but de bâtir un écosystème numérique innovant et de contribuer à l'émergence d'un avenir digital partagé pour l'Afrique.

En somme, le Maroc a progressivement renforcé son ancrage africain en faisant de l'Afrique un axe majeur de sa politique économique et diplomatique. Après une période de relative distance liée à des considérations géopolitiques, le Royaume a réinvesti le continent sous l'impulsion du Roi Mohammed VI, à travers une stratégie fondée sur les investissements, la coopération Sud-Sud et le codéveloppement. Les entreprises marocaines se sont fortement implantées dans des secteurs stratégiques tels que la banque, les télécommunications, les transports et l'habitat, contribuant ainsi au développement des infrastructures africaines. Grâce à sa position géographique, à ses liens historiques avec l'Afrique et à son ouverture vers l'Europe et l'Amérique, le Maroc ambitionne devenir un hub régional reliant les différents espaces économiques.

3.1. les fondements et les dimensions de la diplomatie économique Marocaine en Afrique

la diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne repose sur un ensemble de fondements économiques, politiques, géopolitiques et juridiques. Elle vise à soutenir la croissance économique Africaine, à réduire le déficit commercial et à accompagner les entreprises marocaines dans leur expansion vers les marchés africains, tout en renforçant l'influence régionale et la profondeur stratégique du Royaume. Cette politique s'appuie sur un important réseau d'accords bilatéraux, sur l'action des représentations diplomatiques et sur une volonté de rapprochement avec les organisations régionales africaines. Elle se déploie à travers plusieurs dimensions complémentaires : une dimension bilatérale fondée sur les visites officielles, les accords de coopération et les investissements. Une dimension régionale orientée vers l'intégration économique africaine. En outre, une dimension institutionnelle assurée par les ambassades et les conseillers économiques. Une dimension entrepreneuriale faisant des entreprises marocaines de véritables vecteurs d'influence. Une dimension informationnelle reposant sur la veille stratégique et l'intelligence économique. Ainsi qu'une dimension d'accompagnement et de protection des investisseurs marocains. A souligner que, la diplomatie économique apparaît comme un instrument global permettant au Maroc de promouvoir ses intérêts économiques tout en consolidant son positionnement politique et stratégique sur le continent africain.

la diplomatie économique constitue aujourd'hui un levier essentiel de la politique étrangère marocaine, favorisé par la vision stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la stabilité du Royaume et les opportunités offertes par le contexte international. Afin de renforcer cette orientation, le Maroc a mis en place plusieurs mécanismes institutionnels, notamment la création d'une Direction générale de la diplomatie économique au sein du ministère des

Affaires étrangères, la nomination d'attachés économiques dans les représentations diplomatiques et la conclusion de partenariats destinés à soutenir le commerce extérieur. La diplomatie économique vise principalement à mettre le vaste réseau diplomatique marocain au service des acteurs économiques nationaux et à promouvoir le produit marocain à l'international. Par ailleurs, le cadre conventionnel constitue un instrument central de cette stratégie, le Maroc ayant conclu près de 7 500 conventions internationales, dont les deux tiers sous le règne de Mohammed VI. L'efficacité de cette politique repose toutefois moins sur la signature des accords que sur leur mise en œuvre effective, assurée à travers des mécanismes de suivi bilatéraux, l'action des départements gouvernementaux concernés et l'implication des représentations diplomatiques. Dans cette perspective, les quelque 800 accords économiques conclus par le Royaume représentent un outil majeur de renforcement de la coopération économique et des relations bilatérales du Maroc.

Tableau N°1 : Axes d'analyse de la diplomatie économique marocaine en Afrique

A	A	A	A
B	Fondements	Instruments	Secteurs
B	Impacts	Limites	Perspectives
B	Maroc	Afrique	Coopération

Source : Dabnichî, Y. & El Meskini, E., « La Diplomatie Économique Marocaine en Afrique », La Manara des études juridiques et administratives, n° 32, 2020, p. 3-20

3.2. Le retour du Maroc à l'Union Africaine (UA) en 2017 : une étape décisive

Le retour du Maroc à l'Union africaine en janvier 2017 constitue l'aboutissement d'une profonde réorientation stratégique de sa politique africaine et saharienne. Après avoir quitté l'Organisation de l'unité africaine en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Royaume a progressivement pris conscience des limites d'une politique d'isolement institutionnel. L'évolution du contexte régional, marquée par le renforcement du rôle politique et sécuritaire de l'Union africaine ainsi que par la persistance de son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, a conduit le Maroc à privilégier une stratégie d'influence interne plutôt qu'une opposition menée depuis l'extérieur. Cette réintégration traduit ainsi la volonté du Royaume de défendre plus efficacement sa position sur le Sahara occidental en participant directement aux processus décisionnels continentaux et en contrebalançant l'action des États favorables au Front Polisario. Parallèlement, cette démarche répond à des considérations économiques majeures. Depuis l'avènement du règne de Mohammed VI, le Maroc a considérablement renforcé sa présence en

Afrique subsaharienne à travers une diplomatie économique active fondée sur l'augmentation des investissements directs étrangers, l'expansion de ses institutions bancaires, de ses entreprises de télécommunications et de ses compagnies de transport, ainsi que sur la conclusion de nombreux accords de coopération dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et de la formation religieuse. Cette politique a favorisé une densification des échanges commerciaux et une intégration croissante du Royaume dans les dynamiques économiques africaines, rendant sa marginalisation institutionnelle de plus en plus coûteuse et contre-productive.

En outre, le soutien manifesté par plusieurs États africains au retour du Maroc, combiné au retrait de la reconnaissance de la RASD par un nombre significatif d'entre eux, a créé un environnement diplomatique plus favorable à sa réintégration. Le Royaume a ainsi cherché à capitaliser sur l'évolution des rapports de force continentaux afin de consolider sa légitimité politique et son influence régionale. Son retour à l'Union africaine ne constitue donc pas une renonciation à ses revendications territoriales, mais plutôt une adaptation pragmatique aux nouvelles réalités géopolitiques africaines, fondée sur l'idée que la défense de ses intérêts stratégiques s'avère plus efficace au sein de l'organisation qu'en dehors de celle-ci.

Enfin, cette réadhesion s'inscrit dans une volonté plus large de réaffirmer l'appartenance historique et identitaire du Maroc à l'espace africain. En retrouvant sa « place naturelle » au sein de sa famille institutionnelle, selon les termes du roi Mohammed VI, le Royaume entend participer pleinement aux mécanismes continentaux de gouvernance, de sécurité, de développement et d'intégration économique. Le retour à l'Union africaine apparaît ainsi comme le résultat d'un compromis entre l'impératif de préservation de l'intégrité territoriale marocaine, l'approfondissement de l'interdépendance économique avec l'Afrique subsaharienne et la reconnaissance du caractère incontournable de l'organisation panafricaine dans la gestion des enjeux politiques et stratégiques du continent.

3.3. L'internationalisation des entreprises marocaines en Afrique comme pièce maîtresse du modèle marocain d'intégration économique au continent Africain

L'ouverture économique mondiale et la stratégie marocaine de coopération Sud-Sud ont favorisé une réorientation de la diplomatie économique du Royaume vers l'Afrique subsaharienne. Depuis l'avènement du règne de Mohammed VI, les nombreuses visites royales et les accords conclus avec les États africains ont constitué un levier essentiel pour l'expansion des entreprises marocaines sur le continent. L'internationalisation des entreprises marocaines en Afrique Atlantique repose principalement sur deux mécanismes complémentaires : les exportations et

les investissements directs étrangers. Entre 2016 et 2020, les exportations marocaines vers cette région ont connu une progression notable, particulièrement vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie, le Ghana et la Guinée, bien qu'elles demeurent encore faiblement diversifiées et concentrées sur certains produits spécifiques. Concernant les investissements, le Maroc a principalement ciblé treize pays africains, avec une prédominance de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cameroun et du Gabon. Les secteurs les plus attractifs sont les activités bancaires, les assurances, les télécommunications, les matériaux de construction, l'immobilier, les infrastructures, l'énergie et les mines. Les investissements marocains ont globalement triplé entre 2012 et 2020, malgré leur caractère parfois discontinu selon les pays concernés.

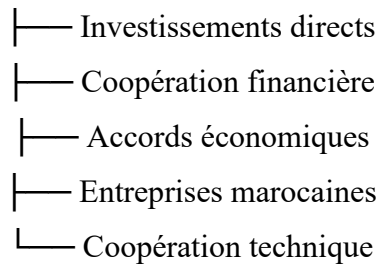
A souligner aussi, le rôle central de grands groupes marocains dans cette dynamique d'expansion, notamment le groupe Al Mada, Saham, la BMCE Bank, la Banque Centrale Populaire, l'OCP, Addoha, Ciments de l'Afrique, Delta Holding ou encore Royal Air Maroc. Leur implantation varie selon les besoins économiques et les opportunités propres à chaque marché national, ce qui infirme l'hypothèse d'une internationalisation uniforme tant sur le plan géographique que sectoriel.

Il ne manque pas de doute, que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a fait émerger de nouvelles perspectives de croissance, particulièrement dans les secteurs pharmaceutique et médical. L'augmentation de la demande africaine en équipements sanitaires, produits chimiques, dispositifs médicaux et fournitures hospitalières constitue une opportunité stratégique pour le Maroc, appelé à renforcer ses capacités productives et son offre exportatrice afin de consolider son positionnement économique sur cet espace géostratégique.

In fine, l'internationalisation des entreprises marocaines en Afrique Atlantique demeure un phénomène relativement récent mais en forte expansion, porté par une politique publique volontariste et une coopération Sud-Sud renforcée. Toutefois, plusieurs défis persistent, notamment la diversification sectorielle, l'extension de la couverture géographique des investissements et l'identification des obstacles rencontrés par les investisseurs marocains, lesquels constituent des pistes de recherche futures pour l'élaboration d'un modèle marocain d'internationalisation plus performant et mieux adapté aux réalités africaines.

Figure N°2 : Principaux instruments de la diplomatie économique marocaine

Diplomatie économique marocaine



Source : Élaboration personnelle à partir de la littérature sur la diplomatie économique marocaine.

4. la coopération Sud-Sud : réconcilier l'inconciliable ?

La coopération Sud-Sud apparaît aujourd'hui comme une tentative de réconciliation entre des impératifs souvent perçus comme contradictoires : développement économique et justice sociale, souveraineté nationale et interdépendance internationale, croissance industrielle et préservation de l'environnement. Longtemps considérés comme des espaces périphériques du système mondial, les pays du Sud cherchent désormais à construire un modèle de coopération fondé sur la solidarité, l'échange d'expériences et la valorisation de leurs ressources communes. Toutefois, cette ambition se heurte à des réalités parfois divergentes, notamment l'hétérogénéité des niveaux de développement, les rivalités géopolitiques et les asymétries économiques qui subsistent entre les États partenaires. Dès lors, la coopération Sud-Sud peut être appréhendée comme une volonté de réconcilier l'inconciliable, en conciliant les intérêts nationaux avec les exigences d'un destin collectif partagé.

L'exemple du Maroc illustre cette dynamique. À travers ses partenariats en Afrique subsaharienne dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, de la santé et de l'éducation, le Royaume démontre qu'il est possible d'associer recherche de performance économique et solidarité internationale. Les initiatives marocaines, soutenues notamment par le Programme des Nations Unies pour le développement, traduisent une vision où le transfert de compétences, l'innovation technologique et le développement humain deviennent les fondements d'une coopération plus équilibrée. Ainsi, la coopération Sud-Sud ne vise pas à abolir les contradictions inhérentes au développement, mais à les dépasser par le dialogue, la complémentarité et la construction de solutions adaptées aux réalités communes des pays du Sud.

Dès lors, la véritable interrogation n'est peut-être pas de savoir si la coopération Sud-Sud peut réconcilier l'inconciliable, mais plutôt dans quelle mesure elle est capable de transformer des intérêts parfois opposés en opportunités de convergence, afin d'édifier un ordre international plus équitable, plus solidaire et davantage respectueux des aspirations des peuples du Sud.

4.1. les obstacles structurels et institutionnels confrontés par le Maroc

Malgré l'essor de la coopération Sud-Sud marocaine et l'augmentation des investissements en Afrique subsaharienne, le Maroc demeure confronté à plusieurs obstacles structurels et institutionnels qui limitent l'intensification de son intégration économique continentale.

D'abord, les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne restent relativement faibles au regard du potentiel existant. Cette situation s'explique par la similitude des structures productives, la faiblesse des infrastructures de transport et de communication, l'insuffisance des marchés financiers africains ainsi que le manque de mécanismes de financement adaptés aux échanges intra-africains. À cela s'ajoute la non-application effective de certains protocoles commerciaux et le retard dans l'entrée en vigueur de plusieurs accords conclus avec des partenaires africains.

Sur le plan logistique, la multiplicité des frontières, les coûts élevés du transport et des droits de douane, ainsi que le déficit d'infrastructures portuaires et routières constituent des freins majeurs à la circulation des biens et des capitaux. Ces contraintes réduisent la compétitivité des exportations marocaines et compliquent la construction d'un véritable marché africain intégré. Le Maroc doit également faire face à une concurrence internationale croissante exercée par des puissances économiques telles que la Chine, la France, la Belgique, l'Inde ou la Turquie, qui disposent souvent de capacités financières et diplomatiques plus importantes sur certains marchés africains. Cette rivalité oblige les entreprises marocaines à adapter continuellement leurs stratégies d'implantation et d'investissement.

Il est loisible de mentionner, que plusieurs défis internes persistent : la forte concentration géographique et sectorielle des investissements marocains, principalement orientés vers quelques pays d'Afrique de l'Ouest et certains secteurs comme la banque, les télécommunications ou l'immobilier, expose le Royaume à des risques de dépendance économique et limite la diversification de son influence continentale.

En définitive, les obstacles auxquels se heurte le Maroc relèvent autant de facteurs structurels notamment les insuffisances des infrastructures, faiblesse des marchés et une concurrence internationale accrue, que de facteurs institutionnels et politiques liés à l'intégration régionale, à l'effectivité des accords de coopération et à la gouvernance continentale. Le dépassement de

ces contraintes suppose un renforcement du cadre juridique des échanges, une amélioration des infrastructures logistiques et financières, ainsi qu'une participation plus active aux institutions africaines afin de consolider la stratégie marocaine de coopération Sud-Sud.

4.2. les facteurs contextuels externes : une compétition réelle ?

la diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne évolue dans un environnement fortement concurrentiel, où la compétition internationale constitue une réalité incontournable. Toutefois, cette concurrence ne se limite pas à une rivalité purement économique, elle englobe également des dimensions politiques, diplomatiques et géostratégiques.

D'une part, le Maroc doit faire face à la présence historique des anciennes puissances coloniales, notamment la France, qui disposent de réseaux économiques, financiers et institutionnels solidement établis en Afrique subsaharienne. À cette concurrence traditionnelle s'ajoute l'émergence de nouveaux acteurs internationaux, tels que la Chine, la Turquie ou l'Inde, dont les stratégies d'expansion reposent sur des investissements massifs, une diplomatie commerciale offensive et une forte capacité d'adaptation aux réalités locales. Cette multiplicité d'acteurs réduit les marges de manœuvre du Royaume et l'oblige à développer des avantages compétitifs spécifiques.

l'exemple turc, illustre particulièrement l'intensité de cette compétition. Contrairement au modèle marocain, largement impulsé par l'État, la Turquie s'appuie sur un secteur privé dynamique, incarné par la confédération TUSKON et les « tigres anatoliens », qui orientent eux-mêmes l'action diplomatique vers la conquête de nouveaux marchés africains. Cette articulation étroite entre intérêts économiques privés et stratégie étatique confère à Ankara une capacité d'influence particulièrement efficace et concurrentielle.

À cette compétition économique s'ajoute une dimension géopolitique liée à la question du Sahara. Ainsi, les considérations politiques demeurent indissociables des objectifs économiques et participent à la structuration des rapports de concurrence en Afrique subsaharienne.

la compétition en Afrique est bien réelle, mais qu'elle ne se résume pas à une simple rivalité commerciale. Elle s'inscrit dans une lutte plus large pour l'influence, l'accès aux marchés, la maîtrise de l'information stratégique et la consolidation des positions géopolitiques. Face à ces défis, le Maroc est appelé à renforcer son intelligence économique, à mieux associer son secteur privé à l'action diplomatique et à développer une offre adaptée aux besoins spécifiques des marchés africains afin de préserver sa profondeur stratégique et son rôle d'acteur majeur de la coopération Sud-Sud.

4.3. les paradoxes d'une diplomatie économique entre coopération et influence

La diplomatie économique marocaine en Afrique se construit autour d'un équilibre délicat entre coopération et influence. Elle cherche à promouvoir un modèle de solidarité Sud-Sud fondé sur le partage des savoir-faire et le développement mutuel, tout en poursuivant des objectifs de puissance économique, de rayonnement régional et de consolidation des intérêts géopolitiques du Royaume.

La diplomatie économique marocaine en Afrique est caractérisée par un paradoxe majeur qui réside dans l'articulation entre coopération et influence. Officiellement, le Maroc présente son action comme une démarche de coopération Sud-Sud visant à promouvoir le développement économique, l'intégration régionale et le renforcement des liens entre les États africains. Cette politique se traduit par la multiplication des accords bilatéraux, les investissements dans des secteurs stratégiques tels que les banques, les assurances, les télécommunications, l'agriculture, les infrastructures et les énergies renouvelables, ainsi que par le financement de projets de développement destinés à améliorer les conditions économiques des pays partenaires. Le Maroc participe également à la formation des élites africaines grâce à l'octroi de bourses universitaires, à l'accueil d'étudiants dans ses universités et à la formation d'imams africains dans le cadre de sa diplomatie religieuse. Toutes ces initiatives contribuent au développement des États partenaires et favorisent une image de solidarité, de partenariat équilibré et de bénéfices réciproques. Toutefois, derrière cette logique de coopération se trouve également une stratégie d'influence visant à renforcer la position du Maroc sur le continent africain. En effet, l'implantation de groupes marocains tels qu'Attijariwafa Bank, Bank of Africa, Maroc Telecom ou encore l'Office Chérifien des Phosphates permet au Royaume d'accroître sa présence économique, d'ouvrir de nouveaux marchés à ses entreprises et de consolider son rôle d'acteur incontournable en Afrique. Cette présence économique s'accompagne d'un renforcement de son influence politique et diplomatique, notamment au sein de l'Union africaine depuis son retour en 2017. Les investissements, l'aide au développement, la coopération religieuse et culturelle ainsi que les partenariats économiques deviennent ainsi des instruments de soft power permettant au Maroc d'améliorer son image, de gagner le soutien de plusieurs États africains sur les questions stratégiques qui le concernent et de se positionner comme une puissance régionale capable de rivaliser avec d'autres acteurs influents du continent. Le paradoxe apparaît donc clairement : les actions marocaines contribuent réellement au développement économique et social de nombreux pays africains, mais elles servent simultanément les intérêts nationaux du Royaume en renforçant son rayonnement, sa compétitivité économique et son poids

géopolitique. Ainsi, la diplomatie économique marocaine ne peut être réduite ni à une simple politique de solidarité ni à une pure stratégie de puissance, elle constitue une combinaison des deux logiques, où la coopération devient un moyen d'influence et où l'influence renforce à son tour les capacités de coopération du Maroc en Afrique.

5. Conclusion

En définitive, la diplomatie économique marocaine en Afrique s'est progressivement imposée comme l'un des principaux instruments de projection internationale du Royaume et comme un levier majeur de sa stratégie de développement et d'influence continentale. Fondée sur une approche combinant coopération Sud-Sud, partenariats économiques et proximité politique, elle a permis au Maroc de renforcer sa présence en Afrique subsaharienne, d'accroître les investissements de ses entreprises nationales et de consolider son intégration dans les dynamiques régionales africaines.

Toutefois, cette politique ne saurait être appréhendée sous le seul angle de la solidarité ou du co-développement. Elle révèle une articulation complexe entre des objectifs économiques et des considérations géopolitiques plus larges, notamment la défense des intérêts stratégiques du Royaume et la consolidation de son influence régionale. La coopération apparaît ainsi comme un instrument permettant simultanément de promouvoir le développement partagé et de renforcer le rayonnement politique du Maroc sur le continent. Dès lors, la diplomatie économique marocaine se construit autour d'un paradoxe fondamental : celui de concilier une logique de partenariat égalitaire propre à la coopération Sud-Sud avec une ambition assumée de leadership régional.

Par ailleurs, les résultats obtenus demeurent contrastés. Si le Maroc est parvenu à devenir un acteur économique incontournable en Afrique de l'Ouest, plusieurs contraintes structurelles et institutionnelles continuent d'entraver l'efficacité de son action. L'insuffisance des mécanismes de veille stratégique, le manque de coordination entre les acteurs publics et privés, la faiblesse des moyens accordés aux représentations économiques à l'étranger, ainsi que la concurrence croissante exercée par des puissances telles que la Chine, la Turquie, l'Inde ou les partenaires européens, constituent autant de défis qui imposent une adaptation permanente de la stratégie marocaine.

En outre, la priorité accordée à la question du Sahara demeure un élément structurant de la politique africaine du Royaume. Si cette dimension politique a favorisé le renforcement des relations bilatérales et la multiplication des partenariats économiques, elle a également contribué à subordonner, dans certains cas, les objectifs économiques aux impératifs diplomatiques. Le véritable enjeu consiste donc à parvenir à une réconciliation durable entre les ambitions économiques, les exigences géopolitiques et les principes de la coopération Sud-Sud.

Ainsi, l'avenir de la diplomatie économique marocaine en Afrique dépendra de sa capacité à dépasser ces contradictions en développant une stratégie plus intégrée, fondée sur l'intelligence économique, l'innovation, la valorisation du secteur privé et l'adaptation de l'offre marocaine aux besoins spécifiques des marchés africains. Plus qu'un simple outil de conquête économique, elle devra devenir un véritable projet de co-construction régionale, capable d'allier performance économique, solidarité continentale et stabilité politique.

En guise de conclusion, la diplomatie économique marocaine en Afrique illustre la transformation du Royaume en une puissance africaine émergente dont l'influence repose autant sur la coopération que sur la capacité à fédérer des intérêts communs. Son principal défi réside désormais dans l'équilibre à trouver entre l'affirmation de son leadership régional et le respect des principes d'un partenariat fondé sur la réciprocité, l'inclusion et le développement partagé, conditions indispensables à la pérennité de son ancrage africain et à la construction d'un avenir commun pour le continent.

Bibliographie

- Abourabi, Y. (2020). *La politique africaine du Maroc : identité de rôle et projection de puissance* (Vol. 12). Brill.
- Adimi, P. A. (2015). Nouvelle offensive diplomatique du Maroc en Afrique subsaharienne : quel regard ?
- Akokpari, J. (2016). The challenges of diplomatic practice in Africa. *Journal of Contemporary History*, 41, 1–17. <https://doi.org/10.18820/24150509/JCH.V41I1.1>
- Bach, D. (2016). *Regionalism in Africa: Genealogies, institutions and trans-state networks*. Routledge.
- Bezzour, K. (2021). *La nouvelle stratégie du Maroc en Afrique : politique de projection ou de protection ?*
- Bishku, M. (2021). Morocco and Sub-Saharan Africa: In the shadow of the Western Sahara dispute. *Contemporary Review of the Middle East*, 8, 273–289. <https://doi.org/10.1177/23477989211017568>
- Boutabssil, F. (2021). Evaluation of the impact of Moroccan cultural diplomacy: Tools, challenges and insights. *International Journal of Linguistics, Literature and Translation*. <https://doi.org/10.32996/ijllt.2021.4.2.24>
- Dafir, A., & Haoudi, K. (2014). Economic diplomacy and international integration of the Moroccan economy. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 6, 750–850.
- Fhail, A. (s.d.). *Internationalisation des entreprises marocaines en Afrique atlantique : Modes et perspectives de croissance / Internationalization of Moroccan companies in Atlantic Africa: Trends and growth prospects*. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(4).
- Fouinna, L., & Lafram, A. (2023). Moroccan cultural diplomacy: Challenges, opportunities and levers of a new model of influence and soft power. *European Conference on Management Leadership and Governance*. <https://doi.org/10.34190/ecmlg.19.1.1843>
- Harakat, M. (2020). *La nouvelle diplomatie économique en Afrique : paradigmes et modèles*. L'Harmattan.
- Idrissi, H. (2022). *Le champ diplomatique comme espace managérial : Cas de la diplomatie économique marocaine en Afrique* [Thèse de doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès].
- Kausch, K. (2009). The European Union and political reform in Morocco. *Mediterranean Politics*, 14, 165–179. <https://doi.org/10.1080/13629390902983757>

- Le Gorgeu, B. (2021). *La stratégie numérique du Maroc : Vers l'émergence d'un hub numérique régional ?*
- Machrafi, M., & Boutkhili, K. (Eds.). (2014). *Diplomatie économique marocaine en Afrique : Enjeux pour un partenariat stratégique*. Institut des Études Africaines, Université Mohammed V-Souissi.
- Mezene, M., & Echkoundi, M. (2020). Les IDE marocains en Afrique : en cours de développement et de diversification géographique et sectorielle. *Finance & Finance Internationale*, 1(18).
- Morabety, A. (2017). Evolution of Moroccan defence diplomacy. *Contemporary Arab Affairs*, 10, 141–255. <https://doi.org/10.1080/17550912.2017.1279387>
- Ponomarenko, L., & Kaouar, R. (2018). The Morocco's return to the African Union: A new era in the kingdom's foreign policy. *World Academy of Science, Engineering and Technology, International Journal of Law and Political Sciences*, 5.
- Regragui, M. (2023). *Morocco's approach to South-South cooperation: An overview of the Moroccan experience in the African continent*. *Development Cooperation Review*, 6(2), 13–18.
- Tykhonenko, I. (2019). Evolution of the multilateral cooperation between the Kingdom of Morocco and the European Union: From political to values dimension. *European Historical Studies*. <https://doi.org/10.17721/2524-048x.2019.14.31-42>
- Wafae, E. H., & Aichaa, A. L. (2024). Les relations économiques Maroc-Afrique : Vers une coopération renouvelée grâce à une meilleure intégration régionale. *African Scientific Journal*, 3(23), 1208–1208.
- Zebakh, M. (2018). *La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne*. Éditions universitaires européennes.